**PROCÈS VERBAL**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022**

Présents : Monsieur FONTES Bernard, Maire et Président de séance , Messieurs BARTHES Daniel et GUIRAUD Thierry, Adjoints, Mesdames ROUANET Gisèle, ROUZE Caroline, BRISSON Nancy, Conseillères, Monsieur SENAUX Julien, Conseiller

Absente : Madame FONTES Viviane, Conseillère, représentée par SENAUX Julien. Madame FABRE Véronique, Conseillère.

Secrétaire de séance : Caroline ROUZE, Conseillère.

Ouverture de séance à 18h30

|  |  |
| --- | --- |
|  **Délibérations** | **Compte-rendu** |
| **Approbation du procès-verbal** du Conseil Municipal du 20 octobre 2022 | Approuvé à l’unanimité |
| **Délibération** autorisant la prise en charge des dépenses d’investissement avant le vote du budget primitif 2023 | Cela permet à la Commune de poursuivre les travaux en cours.Adopté à l’unanimité |
| **Délibération** validant la mise à jour du règlement du service public d’alimentation en eau potable de la commune | Adopté à l’unanimité |
| **Délibération** déterminant les tarifs des services municipaux à partir du 1er janvier 2023 (cimetière) | Concession trentenaire de 2.3m² : 600€Concession trentenaire de 4.6m² : 1 000€Adopté à la majorité (1 abstention) |
| **Vote** du taux de la taxe d’aménagement sur le territoire de la commune de Saint-Vincent d’Olargues | Voté à la majorité (1 abstention) |
| **Délibération** fixant l’indemnité pour travaux supplémentaires de l’agent technique contractuel en contrat aidé | Adopté à l’unanimité |
| **Délibération** autorisant l’indemnité pour le gardiennage de l’église communale | Adopté à l’unanimité |
| **Délibération** autorisant la clôture de la régie « photocopies » | Adopté à l’unanimité |
| **Délibération** validant la nouvelle convention d’adhésion 2023-2025 de médecine préventive avec le CDG34 | Adopté à l’unanimité |
| **Décision modificative** – Budget principal | Voté à l’unanimité |
| **Décision modificative** – Budget annexe | Voté à l’unanimité |
| **Questions diverses** | * La mise à jour de l’inventaire communal a été validée.
* Rénovation de la calade de Julio : une lettre a été transmise par Monsieur le Maire au propriétaire ayant effectué les travaux à l’origine des dégradations. Une demande de devis sera faite pour obtenir un financement.
* Mise en place de l’assainissement collectif au hameau de Camproger : Nous attendons le retour du financement pour les travaux. Je ne comprends pas cette phrase. S’agit-il de la réponse suite à la demande de financement ?
* Aménagement du parking de la Mazarié : les démarches consistant à demander l’accord des propriétaires sont terminées. Le financement est obtenu. Les travaux pourront démarrer lorsque le budget primitif sera voté.
* Création d’une plateforme pour la mise en place d’une nouvelle citerne de 160 m³ au-dessus de la Mazarié, dans le cadre de la protection incendie du hameau. Une demande de financement complémentaire sera réalisée.
* Aménagement d’une aire de stockage pour la collecte des ordures ménagères au niveau du cimetière : le devis est établi et une demande de subvention sera effectuée dans le cadre de la DETR (~~Préfecture~~ État) et des « hors programmes » (~~Conseil Départemental~~ Département).
* Économies d’énergie : il est demandé un effort à tous pour ne pas subir de coupures d’électricité en début d’année 2023. Si tel était le cas malgré tout, une information serait diffusée en amont. Par qui ? Comment ?
* Proposition d’installation d’une climatisation réversible – appartement communal n°1 : un devis sera demandé ~~en~~ début ~~d’année~~ 2023, suivi d’une demande de subvention.
* Remplacement des fenêtres à l’étage de l’appartement communal n°2 : un devis a été demandé. Il fera l’objet d’une demande de subvention.
* Sauvegarde du patrimoine communal:
	+ - Les habitants du hameau de Raspaillac ont accueilli avec bonheur la croix qui avait été retirée pour retrouver une nouvelle jeunesse, elle est même ornée d’une guirlande lumineuse à l’occasion de son retour !
		- ~~réfection des vitraux de l’église :~~ une étude va être menée pour restaurer les vitraux de l’église. Suivra une demande de subvention. ~~pour sauvegarder ce patrimoine communal.~~
* Projet de ~~programmation d’une~~ formation ~~de~~ aux premiers secours pour 10 habitants de ~~la~~ ~~Commune~~ Saint Vincent d’Olargues, sur proposition de deux administrés ~~de la commune~~. La participation de la commune sera de 300€. ~~Avant de lancer ce projet une~~ Une enquête préalable sera menée ~~auprès de la population~~ pour recenser les personnes intéressées.
* Tour de table :

. Thierry GUIRAUD fait part de la formation qu’il a suivie au SDIS à Vailhauques sur ~~la conduite à tenir~~ la direction des opérations en cas d’évènements climatiques particulièrement intenses.. Pradels et Camproger : ~~le problème d’ éclairage public sera réglé au plus vite. L’entreprise doit intervenir ce le mardi 13 décembre.~~ Intervention d’une entreprise pour la réparation de l’éclairage public le mardi 13 décembre. |

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20h45